

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 144 (1999)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Eclairer ne signifie pas justifier  
**Autor:** Droz, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348677>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

J.-P. Droz:

## Eclairer ne signifie pas justifier

Suite à la parution de l'article «Eclairage» dans la RMS de décembre dernier, la CICAD a exprimé son désaccord avec cette approche. Aussi paraît-il nécessaire de préciser notre pensée, afin de dissiper tout malentendu.

■ L'article ne se voulait en aucun cas être une justification de la Shoah, car il est impensable de justifier l'injustifiable. Bien au contraire, il se voulait une mise en garde adressée à notre société, de ne pas tomber dans le piège de l'anti-juïdisme que pourrait susciter la question des fonds en déshérence notamment, puisque d'actualité. Le message de tout homme, qui veut contribuer à la guérison du monde, ne peut être que **Pardon, Tolérance, Ouverture**, mais pas **Oubli**. Une invitation donc à se pencher sur ce passé douloureux, en particulier sur les années trente et l'horreur de la dernière guerre mondiale.

■ L'article est né d'une lecture objective du livre des *Actes des Apôtres*, qui relate une attitude pacifique des premiers chrétiens face à l'opposition suscitée au Sanhédrin<sup>1</sup>. Cette

attitude reflétait d'ailleurs celle de Jésus de son vivant. Hélas, elle ne fut pas suivie. Quelques générations plus tard, des chrétiens ont voulu s'ériger en juges, passant outre le message de Pardon, donnant ainsi naissance au courant anti-juif.

■ Aucun chrétien de bonne foi, qui a étudié la Bible, ne peut nier la valeur du Judaïsme. C'est en effet ce dernier, bien avant la Révolution française, qui a introduit dans la conscience universelle les principes de base des droits humains. A un moment donné de son histoire, le Judaïsme s'est trouvé en contradiction avec ses propres principes. Citons ici, pour exemple, le respect rigoureux du Sabbat au détriment de l'humain. La voix du prophète, celle d'Esaïe en particulier, s'est élevée à plusieurs reprises contre tout ce qui menace l'essence même de la foi.

■ Il est vrai que l'article se voulait un survol théologique et historique rapide, en vue d'éclairer, de rendre davantage compréhensible une situation contemporaine souvent mal comprise, voire interprétée faussement. Notre propos s'est toujours voulu probe, dénonçant la haine qui justement conduit, aujourd'hui encore, vers l'intégrisme, le totalitarisme, sources de grands malheurs et d'immenses souffrances.

■ Finalement, à tous ceux que la question interpelle, nous recommandons vivement la lecture du livre de Marc-André Charguéraud, *Tous coupables ?* (Genève, Editions Labor et Fides; Paris, Editions du Cerf, 1998.)

**Colonel EMG  
Jean-Pierre Droz**

<sup>1</sup>Ancien conseil suprême du Judaïsme siégeant à Jérusalem et présidé par le Grand Prêtre. Ce conseil, créé à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, cessa d'exister en fait après la destruction du Temple en l'an 70 de notre ère.